



Travail chez des particuliers

Par **nanou**, le **20/04/2009 à 16:22**

Bonjour,
J'ai 23 ans et j'ai travaillé chez des particuliers dans la région parisienne dans les yvelines plus précisément et ils ne m'ont pas déclaré et j'étais leurs esclave, je faisais tout chez eux jusqu'à faire leur lit, ramasser leurs chaussettes sales qu'ils laissaient trainées, je m'occupais aussi de leurs 3 enfants enfin je devais même réparer leur électroménager car ils ne voulaient pas payer de techniciens, même si leurs salaires leur permettaient largement contre un salaire de 500 euros par mois sans compter les charges de déplacement car je prenais le train pour rentrer chez moi en normandie tous les week end.
ma question est la suivante: ai-je un recours? Et lequel?

Par **Visiteur**, le **20/04/2009 à 16:50**

bonsoir,
beaucoup de questions !!!!!
avez vous un contrat de travail ?
avez vous une fiche de paye ?
avez vous été licencié ou avez vous démissionné ? etc ... etc....
envoyez votre cas demande énormément de questions..
le mieux pour vous serait d'aller voir un syndicat .. qui pourra vous expliquer de vive voix ce que vous pouvez faire...

Par **nanou**, le **20/04/2009 à 17:30**

bonsoir,
Merci pour la réponse.
je n'avais pas de contrat de travail, ni de fiches de paie même s'il était convenu le contraire.
cependant j'ai toujours des preuves de mon passage chez eux et puis une de leur voisine qui était leur salarié déclaré elle et d'accord pour témoigner s'il y a une procédure à entamer.

Par **nanou**, le **20/04/2009** à **17:32**

je suis également partie car je n'en pouvais plus de subir leurs traitement il ne manquait plus qu'il me privent de mes papiers.

Par **Visiteur**, le **20/04/2009** à **17:38**

[fluo]je n'avais pas de contrat de travail, ni de fiches de paie [/fluo]rnrnje m'en doutais...
rnrnattendez un petit peu.. mes collègues du forum vont vous venir en aide et vous dire qui vous devez contacter..... car il y a des associations qui s'occupent des cas comme le votre.....